COMMUNE DE VIELS MAISONS

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL 25 juin 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de sa séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Lemoine

Date de convocation 12 juin 2024

Sont présents:, Alexandre LEMOINE, Jean-François DRAPIER, Elizabeth PARENT-DEFER, Pascal LEFEVRE, Delphine BONNARD, Brigitte MARY, Sandra PIETRUSZKA, GUERIN Nicolas, Christian ALBY

Pouvoir: Nathalie BENARD à Brigitte MARY

Excusés: Monder EL BAHRI, Laura MAZUREK, Joël D'HAYER,

Absents: Frédéric PACHOT, Amandine RICOUARD,

Secrétaire de séance: Elizabeth PARENT-DEFER

M. le Maire remercie Mme Parent-Defer pour l'organisation de la visite du Moulin Bourgeois à Verdelot le 22 juin.

Ajout d'un pont à l'ordre du jour :

Renforcement du réseau électrique Route de Montmirail

Approuvé à l'unanimité

1) APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

10 POUR

2) Bail de l'épicerie

Le Maire présente au conseil municipal le projet de bail établit pour la location du local "Epicerie" situé au 14 Bis rue de Montmirail.

Ce bail est consenti pour une durée de 3 ans

Le loyer de départ est fixé à 5 880 € annuel et sera révisé chaque année à la date anniversaire de la date d'effet du présent bail, en fonction de la variation de l'indice national du coût de la construction publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques.

A titre exceptionnel, le bailleur dispense le preneur de lui verser le montant du loyer pendant une période de six (6) mois à compter de la prise de possession des lieux.

Le conseil apporte les modifications suivantes :

- Dépôt de garantie : 4 mois

Le conseil

- Emet un avis favorable aux termes du bail établi
- Autorise le Maire à signer le bail.

10 POUR

3) Renforcement du réseau électrique secteur Route de Montmirail

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'USEDA envisage le projet suivant:

- Alimentation de la parcelle secteur route de Montmirail

Il précise que les travaux seront réalisés par l'USEDA, Union des secteurs d' Energie du Département de l'Aisne, autorité concédante du service public de l'électricité, et les branchements avec comptage seront réalisés par le concessionnaire ENEDIS.

Coût total des travaux : 28 517.58€ HT subventionné par l'USEDA Il indique que le montant de la contribution restant à charge de la commune est de 4 250 euros.

Elle sera actualisée en fonction de la variation des indices publics.

Après avoir ouï l'exposé de son maire et en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité: 1/ d'autoriser son Maire à verser une somme de 4 250 euros à l'USEDA au titre de contribution sur le coût des travaux d'alimentation en énergie électrique, secteur Route de Montmirail,

2/ d'inscrire une dépense de 4 250 euros au budget.

10 POUR

Informations diverses

- Conseil Jeunes

2 réunions ont été organisées et ont rassemblé 11 participants.

Sollicitée, la communauté de communes a initié 1 pique-nique suivi d'animations. Ce fût un succès, 30 présents dont participants extérieurs.

Il a été demandé à la C4 la possibilité d'un transport des jeunes de Viels Maisons lors des animations dans les autres villages.

Le conseil propose d'inviter les volontaires du conseil jeunes à participer à un futur Conseil Municipal, et de les impliquer y compris s'ils le souhaitent aux réunions concernant les festivités de la commune.

- Installation aire de jeux à la Cloutière

Les jeux ont été livrés cette semaine et l'installation est prévue prochainement.

Démission UCSA

Mme Mary informe le Conseil concernant sa délégation de la C4 à l'UCSA. N'ayant plus la possibilité d'être assidue elle a préféré démissionner. Un adjoint de Nogent l'Artaud la remplace.

- Illuminations

A partir de cette année la commune va louer une trentaine d'illuminations (tout le village sera équipé) pour un coût annuel de 3 850.29 € TTC. Le contrat proposé permet souplesse et gestion intéressante au niveau du budget.

Mme Pietruszka propose de demander au prestataire de reprendre les anciens candélabres.

- Dérogation enfants

M. le Maire a reçu une demande de dérogation concernant une fratrie afin de pouvoir les inscrire dans des classes séparées.

Il rappelle que la baisse des effectifs et le risque de fermeture de classe sont très importants.

Suite au conseil d'école qui a eu lieu lundi 24 juin, nous avons eu confirmations du dédoublement de la classe de CE1 pour la rentrée 2024-2025.

M. le Maire demande l'avis du conseil concernant cette demande.

Le conseil refuse la dérogation car le dédoublement de classe existe pour la rentrée et propose de réétudier la demande l'année prochaine si besoin.

- Passage de la Flamme Olympique à Viels Maisons (enfants de la périscolaire)

Le Conseil Municipal est convié a un passage de la Flamme Olympique dans notre village le 27 juin à 17h15 organisé par les enfants de la périscolaires et leurs animatrices.

Les habitants ont aussi été sollicités via Panneau Pocket et affiches.

- Préparation des festivités du 13 et 14 juillet

Tout le Conseil Municipal est convié à la réunion de préparation des festivités du 13 et 14 juillet le 26 juin à 18h30 en mairie.

Séance levée à 19h45

Fait à Viels-Maisor Le 26 juin 2024

Le Maire,
Alexandre Lemoine